



27 NOV 2020

Lettre recommandée avec AR via hubmail n°

GAN ASSURANCES

Pour mieux vous satisfaire contactez nous à :

Département Construction

Service Indemnisation
TSA 97777
35090 RENNES CEDEX 9

2503301842Z00001 05530 2503301842Z00001
2C16365785513



SAS ZETA
67 RUE CHARLES LINDBERGH
76520 BOOS

N'oubliez pas de rappeler les références :
N° DE DOSSIER (GSICASS) : 18190109S
Suivi par : Mohamed MAOULIDA
N° DE CONTRAT : 171576352
Assuré: CAP TERRAIN
Tiers:

Nanterre, le 25/11/2020

Vos réf : Site Zeta Auditech Inovation

Madame, Monsieur,

Nous vous notifions par la présente le rapport d'expertise (dont copie ci-jointe) établi par l'expert du Cabinet Saretec relatif aux désordres survenus au Site Zeta Auditech Inovation, 67 rue Charles Lindbergh- 76520 Boos et retenant comme dommages indemnisables au titre du contrat référencé en marge :

- Présence de manière sous bâtiment construit.
- Présence de manière sous projet d'agrandissement.

En conséquence nous vous proposons **à titre provisionnel** le versement de la somme de **34 772,70 €** qui vous sera reversée à réception de la quittance de règlement ci jointe complétée et signée par vos soins.

Espérant avoir répondu à votre attente,

Nous vous souhaitons une bonne réception de la présente, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Mohamed MAOULIDA
☎ 01.70.94.08.08 (De 9h à 12h30-13h30 à 17h30)
✉ construction@gan.fr,

Gan Assurances

- Compagnie française d'assurances - Société anonyme au capital de 193 107 400 euros - RCS Paris 542 063 797 - APE : 6512Z . Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08 Tel : 01.70.94.20.00 - www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Qualité/Reclamations - Gan Assurances - Immeuble Michelet - 4-8 Cours Michelet - 92082 La Défense Cedex - E-mail : reclamation@gan.fr

Les services régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09



2503301842Z0000170105



LETTRE D'ACCORD A RETOURNER à :

GAN ASSURANCES
Département Construction
Service Indemnisation
TSA 97777
35090 RENNES CEDEX 9

N'oubliez pas de rappeler les références :
N° DE DOSSIER (GSICASS) : 18190109S
Suivi par : Mohamed MAOULIDA
N° DE CONTRAT : 171576352
Assuré: CAP TERRAIN
Tiers:

**LETTRE D'ACCORD SUR
INDEMNISATION
PROVISIONNELLE**

Je soussigné, Madame, Monsieur, représentant dûment habilité de SAS ZETA- 67, rue Charles Lindbergh – 76520 Boos, agissant en qualité de propriétaire des lieux, déclare accepter sans exception ni réserve de GAN ASSURANCES la somme de **34 772,70 €** au titre des dommages « *Présence de manière sous bâtiment construit - Présence de marnière sous projet d'agrandissement* ».

Ce montant est versé à titre d'indemnité provisionnelle au titre de ce dossier.

Je déclare subroger à concurrence de la somme précitée GAN ASSURANCES dans tous mes droits et actions à l'encontre des responsables et de leurs assureurs.

Fait à le

Faire précéder la signature de la mention
**"LU ET APPROUVE,
BON POUR QUITTANCE DE LA SOMME DE "**



250330184Z0000170205

Gan Assurances

- Compagnie française d'assurances - Société anonyme au capital de 193 107 400 euros - RCS Paris 542 063 797 - APE : 6512Z . Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08 Tel : 01.70.94.20.00 - www.gan.fr

Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Qualité/Reclamations - Gan Assurances - Immeuble Michelet - 4-8 Cours Michelet - 92082 La Défense Cedex - E-mail : reclamation@gan.fr

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09

Rapport d'expertise « Dommages-Ouvrage »

Client GAN IA - Dpt Construction
Correspondant M. Mohamed Maoulida
Référence client 18190109S
Référence E.Crac CRAC2020038812
Référence expert 442 3382 JDE 76 C
Souscripteur SAS ZETA
Affaire Site Zeta Auditech Inovation
67 rue Charles Lindbergh
76520 Boos

Dommages déclarés par l'assuré

Découverte d'une cavité souterraine.

Rapport du 24 novembre 2020





Ce rapport complète notre rapport préliminaire du 5 août 2020.

Il est établi à l'issue de la réunion du **08 septembre 2020** où nous opposons les éléments disponibles aux parties non mises en cause le 31 juillet 2020.

Etaient réunis :

- Cap Terrain, Maître d'ouvrage, représenté par MM. Giraud (en vision conférence) et Denis,
- SAS Zeta, représenté par Mme Roussel,
- GAN, représenté par M. Coisy,
- ECR, géotechnicien de diagnostic, représenté par Mme Pascoal,
- ATEBA, représenté par M. Morvan,
- VIA France représenté par M. Morisseau
- JP Duquenne, expert Saretec

SYMA était excusé.

FONDASOL, Troletti et DEKRA n'étaient pas représentés.

Documents demandés, consultés et/ou obtenu par l'expert

Libellé	Demandé	Consulté	Obtenu
Genèse du lotissement d'entreprise CAP Terrain			X
Etude géotechnique Fondasol			X
Contrat de maîtrise d'œuvre Equatech			X
Rapport final de contrôle technique DEKRA			X
Diagnostic géotechnique G5, ECR			X
CCTP, marchés et factures acquittées	X		
Notice descriptive et plans	X		
Justificatifs des investigations réalisées et devis puits d'exploration Forages de la Varenne			X

Dommege n° 1 *Présence de manière sous bâtiment construit*

Investigations :

Un certain nombre d'investigations ont été engagées par SAS ZETA, pour un montant de **23 721,24 € TTC.** *OL HT*

De nouvelles investigations sont nécessaire pour figurer la volume de la manière et pouvoir s'assurer de son parfait remplissage au titre des réparations, pour un montant de **41 364,00 € TTC** *devis four du Bâtimeur HT 3h470,00*

Réparations :

La création du puits d'accès aux opérations de remplissage de cavité est estimée suivant devis Forage de la Varenne à **18 006,00 € TTC.**

Le remplissage de cavité est estimé à 150 m³ pour un montant de **15 000,00 € TTC.**



Dommege n° 2 *Présence de marnière sous projet d'agrandissement*

Investigations :

Inclus ci-dessus.

Réparations :

Le remplissage de cavité est estimé à 150 m³ pour un montant de **15 000,00 € TTC**.

Remarque importante

Le présent rapport vise essentiellement à réestimer les coûts afin d'indemniser les frais d'investigations engagés et poursuivre les investigations avec préfinancement DO.

Ces nouvelles estimations seront affinées en fonction du résultat des investigations complémentaires et réparties en fonction des relevés précis de la cavité.

Le présent rapport ne préjuge en rien de la garantie du contrat. Pour connaître la décision prise à ce sujet par l'assureur, il convient de se reporter au courrier de notification.

Jean-Paul Duquenne, expert

PJ : Rapport de vérification de quantum I3E du 12/11/2020.

La mission réalisée ne relève pas d'une mission de maîtrise d'œuvre ou d'une mission d'architecte

